



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. DPC : 2322-0004/61/2022-187PU (corr. DPC : Bogaert Thomas)
Réf. NOVA : 07/PFU/1839079
Réf. CRMS : AA/MB/FRT30002_692_PUN_Duden_Guinguette
Annexe : /

Bruxelles, le 05/07/2022

Objet : FOREST Parc Duden. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation d'une guinguette pour une durée de 3 mois, du 01/07 au 30/09.

Avis conforme de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande du 13/06/2022 concernant le dossier sous rubrique, nous vous communiquons que l'avis de la CRMS - rendu en séance du 22/06/2022 -, n'a pas été rédigé.

En effet, le 04/07/2022, la CRMS a été notifiée que le permis relatif à cette demande a été délivré le 30/06/2022 (ref. NOVA : 07/PFU/839079) selon une procédure le dispensant d'un avis de la CRMS.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : tbogaert@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ;
urban_avis.advies@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels